



## ■ DECISION MUNICIPALE 2023 - 99

### Autres types de contrats

**Le Maire de la Ville de CREIL,**  
Direction générale des services techniques

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, certifiée exécutoire le 15 juillet 2020 portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

### ■ Considérant :

La proposition de la société SNTBI située 1,avenue Aristide Briand à DIJON (21000) relatif à l'entretien des installations de chauffage de l'Eglise Saint Médard

### ■ Décide :

Article 1 : de signer un contrat relatif à l'entretien des installations de chauffage de l'Eglise Saint Médard avec la société précitée

Article 2 : de fixer la durée du contrat à un an (1) renouvelable trois fois (3) pour la même durée à compter de sa date de notification

Article 3 : de fixer le montant forfaitaire annuel à 425.00 HT (quatre cent vingt cinq euros hors taxes) soit 510.00€ TTC (cinq cent dix euros toutes taxes comprises)

Article 4 : d'imputer les dépenses correspondantes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la ville

Article 5 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux ( 2 ) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Certifiée exécutoire la

présente décision municipale,  
CREIL, le **27 MARS 2023**  
Le Maire,  
Par délégation,  
Le directeur général des services  
Francis L'ÉPAPE



Fait à Creil le 15 février 2023

Jean Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



date de notification : 28/04/2023  
date de publication sur le site de la ville : 23/05/2023

